

Note expresse

N°246 - Février 2014



Performances des entreprises guyanaises sur la période 2002-2010 : Un fort dynamisme, une résilience contrastée

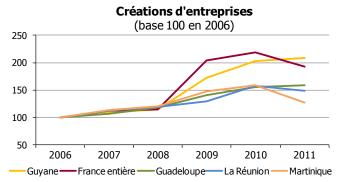
Entre 2002 et 2010, l'économie guyanaise a connu une croissance soutenue portée à la fois par le développement de secteurs clefs tels que le spatial et la construction et par l'évolution démographique. Cette croissance se traduit par une forte progression du tissu entrepreneurial portant la Guyane parmi les départements les plus dynamiques de France. Les deux crises auxquelles les entreprises guyanaises ont été confrontées ont ralenti leur activité. Elles ont toutefois mieux résisté à la crise sociale et financière de 2008-2009 qu'à celle des secteurs du spatial et de la construction en 2004-2005. Bien que les évolutions soient contrastées selon le secteur, les contraintes pesant sur les entreprises guyanaises restent fortes. Les besoins en financement destinés à l'investissement ou à la trésorerie sont importants. Au-delà du financement bancaire, les entreprises guyanaises recourent, plus qu'ailleurs, à l'autofinancement. L'appartenance à un groupe pourrait également offrir une meilleure capacité de résistance aux entreprises guyanaises.

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Un tissu entrepreneurial en développement...

Entre 2002 et 2010¹, l'économie guyanaise a bénéficié d'une croissance soutenue marquée par d'importants investissements en infrastructures et dans le secteur spatial. Portés par la croissance démographique, les secteurs du commerce et de la construction de logements ont connu un développement considérable. L'extension du marché intérieur a également permis l'implantation locale de nouvelles industries, agroalimentaires notamment. Ce dynamisme s'est traduit par un accroissement rapide du tissu des entreprises, la Guyane faisant partie des régions françaises les plus dynamiques avec, sur la période 2006-2011, une moyenne annuelle de 65 entreprises créées pour 10 000 habitants. Si les créations d'entreprises restent proportionnellement plus nombreuses aux

Antilles (plus de 100 entreprises créées pour 10 000 habitants), l'accélération de la création d'entreprises en Guyane est plus importante, puisque le nombre de créations a doublé entre 2006 et 2011, lorsque celui-ci n'a augmenté que de moitié dans les autres DFA. En 2011, le département comptait 10 372 entreprises du secteur marchand hors agriculture, soit 43 entreprises pour 1 000 habitants, ce qui représente cependant une densité deux fois moins élevée qu'aux Antilles (respectivement 88 et 97 entreprises pour 1 000 habitants pour la Martinique et la Guadeloupe).



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) (activités marchandes hors agriculture).

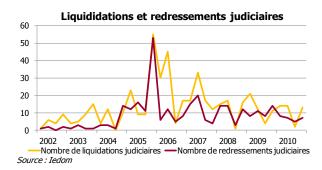
... mais soumis aux aléas économiques

Sur la période 2002-2010, les entreprises guyanaises ont eu à faire face à deux ralentissements économiques. Le premier lié à une stagnation de l'activité du secteur spatial et de la construction, en 2004-2005, puis le second intervenant à la fin de la décennie, avec la juxtaposition d'événements locaux (crise sociale fin 2008, fermeture temporaire du pont du Larivot fin 2009) et de la crise financière et de ses conséquences économiques (2008-2009).

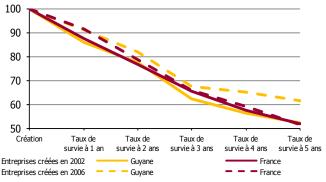
¹ L'analyse conduite s'appuie sur les données couvrant la période de 2002 à 2010 de la Centrale des bilans Fiben disponible pour l'ensemble des départements d'outremer. Des éléments méthodologiques et des définitions figurent en page 6 de la note.

Ces infléchissements ont eu un impact plus ou moins prononcé sur la survie des entreprises guyanaises. Les redressements et liquidations judiciaires, en forte augmentation en 2005 (multipliés respectivement par 4 et par 3), n'ont pas subi de hausse notable à la fin de la décennie. De même, si la Guyane se situait en 2004 dans la moyenne des autres DFA pour le taux de survie des entreprises créées en 2002 (taux de survie à 2 ans de 77,6 %), les entreprises les plus fragiles n'ont pas résisté à la forte diminution de leur chiffre d'affaires en 2005 (principalement dans le BTP) et ont vu leur taux de survie se dégrader à 62,4 % contre 66,0 % pour la Martinique et 68,3 % en Guadeloupe.

Les entreprises du département ont par ailleurs mieux résisté à la crise économique de 2009, le taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2006 étant supérieur à celles créées en 2002 (68,5 % contre 62,4 %), lorsque que celui de la France entière est resté autour de 65 %. Le taux de survie à 5 ans de la cohorte 2006 affiche quant à lui la meilleure performance sur l'ensemble des départements français, ce qui confirme la bonne résistance des entreprises guyanaises au ralentissement économique de 2008/2009.



Taux de survie des entreprises créées en 2002 et 2006

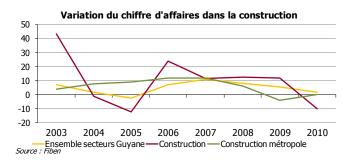


Source : Insee, enquête Sine 2002 et 2006

DES SPÉCIFICITÉS PROPRES À CHAQUE SECTEUR

La construction, un secteur qui reste fortement dépendant de la commande publique

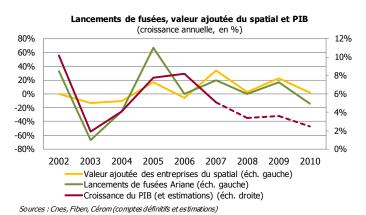
Le secteur de la construction, prépondérant en Guyane, emploie 13 % des effectifs salariés et contribue à hauteur de 9 % à la valeur ajoutée du département². Avec un taux de croissance moyen du chiffre d'affaires de 10 % sur la période, les entreprises du secteur ont bénéficié des investissements importants en matière d'infrastructures et de logements. La chute du chiffre d'affaires en 2004 et en 2005 est à mettre en lien avec la baisse notable, à cette période, de la construction de nouveaux logements, malgré une commande publique stable. Ce ralentissement a eu un impact



significatif sur la santé des entreprises du secteur, puisque le taux de survie des entreprises de la construction créées en 2002 a fortement baissé, passant de 77,4 % en 2004 à 51,6 % en 2005 soit une diminution de 26 points alors que, dans le même temps, le taux de survie des entreprises du secteur en France hexagonale ne diminuait que de 11 points. Ce faible taux de survie des entreprises de la construction en Guyane peut s'expliquer par le nombre important d'entreprises de taille plus réduite qui résistent plus difficilement à des ralentissements d'activité compte tenu de leur capacité financière plus restreinte.

Le spatial, secteur déterminant de la croissance guyanaise

En 2002, le secteur spatial représentait 16 % du PIB³. La forte diminution du nombre de lancements en 2003 (4 lancements en 2003 contre 12 en 2002), a sensiblement impacté la croissance en Guyane, qui n'était en 2003 que de 1,9 %, contre 10,2 % en 2002. Cette baisse du nombre de lancements a également affecté la valeur ajoutée des entreprises du secteur (-13,5 % en 2003 et - 9,9 % en 2004). La réduction de leur activité s'est accompagnée d'un ajustement de leurs effectifs mais dans de moindres proportions (-3,2 %). La stabilisation du nombre de lancements a par la suite permis de conforter le secteur, et de minimiser les variations importantes qui peuvent impacter significativement à la hausse ou à la baisse la croissance de l'économie guyanaise.



² Source : Insee (2007), pôle emploi (2011).

 $^{^3}$ Poids du spatial dans l'économie Guyanaise, Insee, « Antianécho ${\tt n^o1}$ », décembre 2007.

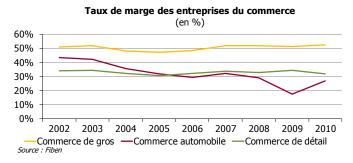
Le commerce, un secteur rentable qui offre encore des possibilités de développement

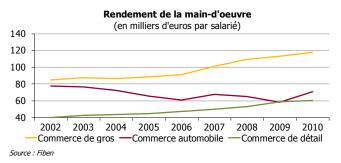
En 2011, le secteur du commerce comprenait 2 583 entreprises en Guyane, soit 108 pour 10 000 habitants. La Guyane est le DFA le moins bien doté, et ce dans la quasi totalité des types de commerce. Par exemple, il n'existe dans le département qu'un hypermarché/supermarché pour 21 800 habitants, contre respectivement 1 pour 7 200 et 1 pour 7 500 en Martinique et Guadeloupe⁴. Cette implantation plus restreinte est cependant à relativiser, puisque de tous les secteurs, le commerce reste le plus dynamique en Guyane.

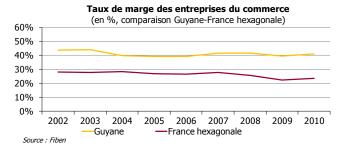
Le taux de marge des entreprises du commerce est plus important en Guyane qu'en France hexagonale. Si celui-ci s'est légèrement déprécié en 2010, l'écart avec la métropole s'est accentué sur la période. Le rendement de la main-d'œuvre dans le secteur du commerce est relativement plus élevé que dans l'Hexagone.

Le secteur du commerce de gros, qui emploie peu de personnel par rapport à la valeur ajoutée produite par le secteur, se distingue des autres activités de commerce puisqu'il atteint un taux de marge supérieur à 50 %, ainsi qu'un rendement de la main-d'œuvre en progression constante depuis 2002 et plus élevé que pour les autres branches de commerce.

Le secteur du commerce automobile est celui qui a le plus été affecté par le ralentissement économique de la fin de la décennie. Alors que des stocks importants avaient déjà été constitués en 2008, les ventes de véhicules ne sont pas reparties à la hausse en 2009 (-3,1 %). Le taux de marge du commerce automobile a donc été fortement réduit en 2009, inférieur à 20 %, avant de repartir à la hausse en 2010.



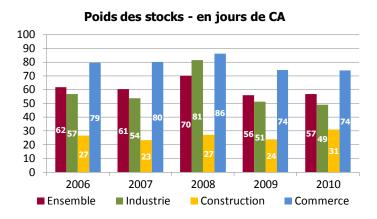




DES CONTRAINTES QUI RESTENT FORTES

Des stocks plus élevés qu'en métropole et qu'aux Antilles...

Avec des délais de rotation représentant 57 jours de CA en 2010, le poids des stocks en Guyane est largement supérieur à celui observé dans l'hexagone (36,5 jours), mais également plus important que celui constaté dans les autres DFA. Ce facteur induit un coût important pour les entreprises, puisqu'il entraine une immobilisation de fonds, la nécessité d'espaces de stockage supplémentaires et des pertes potentiellement plus importantes (marchandises périmées ou obsolètes, dégradations naturelles, vols, etc....). L'importance des stocks est contrastée selon les secteurs d'activité: en 2010, ils représentaient 74 jours de CA dans le commerce, 49 jours dans l'industrie et 31 jours dans la construction. Pour l'ensemble des secteurs en revanche, le poids des stocks s'accroît en 2008, témoignant du ralentissement de l'économie.



Source : Fiben

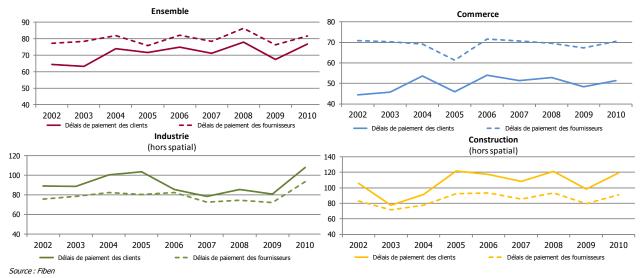
⁴ Source : Insee, base permanente des équipements (BPE), année 2012 et estimations de population au 1^{er} janvier 2012.

...et des délais de paiement plus longs, qui pénalisent les petites entreprises

Les délais de paiement en Guyane sont globalement plus longs que ceux observés en France hexagonale. En moyenne, les clients paient à 77 jours, contre 45 jours dans l'hexagone, et les fournisseurs sont payés à 82 jours, contre 60 dans l'hexagone. Le poids du crédit interentreprises a globalement augmenté sur la période 2002-2010, il représentait 12 jours de chiffre d'affaires en 2010. Le secteur du commerce présente généralement des délais clients beaucoup plus faibles que les délais fournisseurs : en effet, les clients paient en partie au comptant (pour le commerce de détail notamment), lorsque que les fournisseurs sont réglés en moyenne à 70 jours. Ce décalage à l'avantage des entreprises a pour conséquence un poids du crédit interentreprises négatif depuis 2007, représentant 7 jours de CA en 2010, une valeur égale à celle constatée en France hexagonale la même année. Pour la majorité des entreprises de l'industrie et de la construction en revanche, les délais clients sont supérieurs aux crédits fournisseurs. Ce différentiel représentait en 2010, un poids du crédit interentreprises de 39 jours de CA dans la construction, et de 36 jours dans l'industrie, ce qui impacte fortement les besoins de trésorerie, impliquant des coûts financiers importants liés aux besoins d'avances de fonds.

Délais de paiement clients et fournisseurs

(en jours de chiffre d'affaires, et jours d'achats)



L'INVESTISSEMENT : DES BESOINS EN FORTE CROISSANCE

Les crédits d'investissement en hausse constante

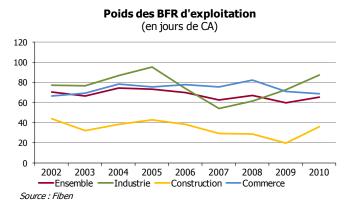
L'encours de crédits aux entreprises détenu par les établissements de crédit installés localement a presque doublé en huit ans, passant de 564 M€ en 2002 à 1 002 M€ en 2010. Si les crédits d'exploitation représentent une part relativement stable (6,7 % de l'encours en 2002 comme en 2010), celle des crédits d'investissement a fortement augmenté sur la période en passant de 15,9% de l'encours en 2002 à 24,1% huit ans après. Ils ont été multipliés par 2,5 en huit ans. Les crédits à l'habitat, destinés principalement au logement social via les sociétés d'économie mixte, ont vu leur part diminuer, passant de 74,4 % en 2002 à 68,8 % en 2010.

Encours de crédits d'investissement (base 100 au 31/03/2002) 200 150 100 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 —Guadeloupe —Martinique —Guyane —Réunion

Source : Surfi, encours des établissements de crédits installés localement

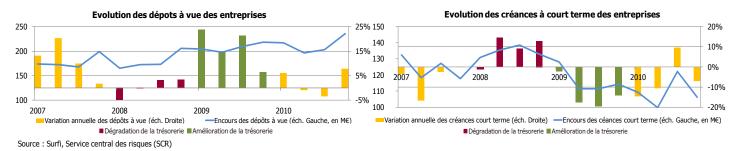
Les besoins en fonds de roulement augmentent en temps de crise...

Les contraintes qui pèsent sur les entreprises guyanaises induisent un besoin en fonds de roulement plus élevé que dans l'Hexagone, mais également plus important que dans les autres départements d'outre-mer. Impactés par un poids des stocks plus important, les besoins en fonds de roulement des entreprises du commerce présentent ainsi en 2010 un besoin en fonds de roulement très sensiblement supérieur à celui observé en France hexagonale (69 jours de CA contre 19 jours). La majorité des secteurs ont subi une hausse des BFR en 2008, hausse qui s'est résorbée dès l'année suivante (sauf pour l'industrie), pour repartir à la hausse dès 2010.



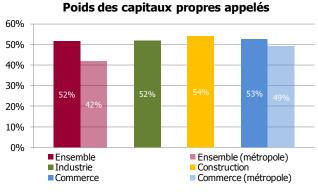
... et impactent la trésorerie

En 2008, confrontées à la hausse du poids des stocks et des délais de règlement (augmentation de 13 % de l'encours de leurs créances court terme sur l'année), les entreprises ont vu leur trésorerie stagner. Alors que sur la période 2002-2010, l'encours des dépôts à vue des entreprises enregistrait un taux de croissance annuel moyen de 10,2 %, il n'a en effet augmenté que de 0,4 % en 2008. En 2009, du fait d'un remboursement plus rapide des créances par les clients (diminution de 14 % de l'encours de créances court terme sur l'année), la trésorerie s'est globalement reconstituée, les dépôts à vue progressant en moyenne de 16,7 % sur l'année.



Une part des subventions d'investissement non négligeable

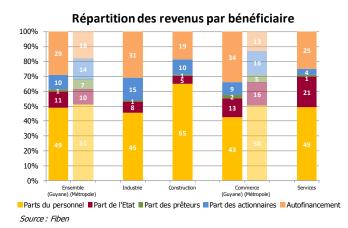
Le poids des capitaux propres appelés est supérieur de 10 points à la moyenne nationale. Ceci pourrait s'expliquer par le poids important des subventions à l'investissement (qui entrent dans les capitaux propres) en Guyane. Cette caractéristique explique également la faible part des revenus aux actionnaires (cf. infra). En effet, les capitaux propres sont égaux à l'apport initial des actionnaires, auxquels peuvent s'ajouter notamment les subventions d'investissement. Or, ces dernières, contrairement aux capitaux propres apportés par l'actionnariat, ne nécessitent pas de dégager de revenus pour rémunérer le capital sous forme de dividendes. Dans le commerce, généralement non éligible aux subventions d'investissement, la part des capitaux propres est ainsi plus proche de celle constatée en France hexagonale.



Source : Fiben

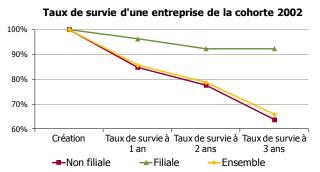
Un recours plus important à l'autofinancement...

Les investissements sont financés en partie par l'autofinancement, qui prend une place plus importante qu'en France hexagonale. Cette part plus significative peut s'expliquer par la proportion de la rémunération du personnel moins importante dans le secteur du commerce, prépondérant dans l'économie guyanaise, mais également par des revenus aux actionnaires plus faibles, malgré un poids des capitaux propres appelés plus important. La part revenant aux actionnaires est (contrairement à celle revenant au personnel, à l'Etat et aux prêteurs) une variable d'ajustement, ce qui montre une volonté des entreprises guyanaises de conserver une part importante de leurs bénéfices pour financer l'investissement, et faire face aux besoins de fonds de roulement et aux nombreux imprévus qui impactent la trésorerie. Ceci est à mettre en relation avec la part beaucoup moins importante des revenus destinés aux prêteurs, signe d'un taux d'endettement moins élevé.



Les filiales de groupes : une plus grande résistance

Outre un rendement de la main d'œuvre plus élevé et des taux de marge plus importants, l'appartenance à un groupe d'entreprises permet de bénéficier d'un taux d'autofinancement plus marqué. Les filiales de groupes sont ainsi moins dépendantes d'autres sources de financement et bénéficient d'une trésorerie plus développée que les autres entreprises d'un même secteur. Cette différence ressort nettement durant les périodes de ralentissement économique, notamment en 2005, puisque les entreprises créées en 2002 ont vu leur taux de survie à 3 ans chuter, alors que les filiales liées à un groupe ont été beaucoup



Source : Insee, enquêtes Sine cohorte 2002

moins affectées. Cet écart significatif (92 % de taux de survie pour les filiales contre 64 % pour les non-filiales) fait ressortir leur meilleure capacité de résistance aux chocs économiques compte tenu de leur capacitié financière plus marquée.

Seul, le mécanisme de soutien des têtes de groupe vis-à-vis de leurs filiales ne peut expliquer l'apparente résilience des entreprises guyanaises au regard des entreprises domiennes étant donné la part relativement faible de filiales en Guyane. La réponse se situe principalement au niveau des trois moteurs de la croissance guyanaise que sont le spatial, la construction et le commerce via la consommation. Ces trois secteurs n'ayant pas été fortement impactés lors de la crise de 2009, la Guyane apparaît donc relativement épargnée au regard des autres économies domiennes. Toutefois ces différents moteurs de croissance restant tous trois dépendants des dépenses publiques, ils ne sont pas à l'abri des conséquences indirectes de la crise économique sur le budget de l'Etat.

Eléments méthodologiques

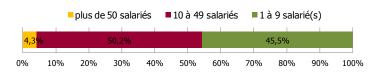
La Base FIBEN

Le Fichier bancaire des entreprises (Fiben) est une base de données de la Banque de France qui rassemble les bilans récoltés pour la cotation des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 k€, soit une majorité d'entreprises de taille intermédiaire, et quelques grandes entreprises : conditionnées par le seuil minimum de chiffre d'affaires, peu de très petites entreprises (TPE) sont présentes dans cette base.

Constitution, représentativité de l'échantillon et sa répartition sectorielle

Les données Fiben permettent l'observation des tendances en matière d'activité et de rentabilité des entreprises. L'analyse conduite s'appuie sur les données couvrant la période de 2002 à 2010 de la Centrale des bilans Fiben disponible pour l'ensemble des départements d'outre-mer. Pour les besoins de l'analyse, la base résulte de traitements statistiques, explicités dans la note « Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010 », que la présente étude vient compléter. Pour la Guyane, l'analyse se fonde sur un échantillon d'entreprises (232 bilans en moyenne représentant 4 133 salariés).

L'échantillon est insuffisamment représentatif de la structure économique des géographies étudiées. En effet, la représentativité des entreprises de plus de 10 salariés y est particulièrement grande (près de 55 % en moyenne) contrairement à la structure réelle des économies domiennes qui reste très marquée par le poids des très petites entreprises (environ 90 %).



Au sein de l'échantillon, 48 % des bilans sont issus d'entreprises du commerce, 22 % de l'industrie, 18 % de la construction, le reste des bilans se partageant entre le secteur des transports et communication (10 %) et les industries agroalimentaires (2 %). Ces deux derniers secteurs, s'ils sont inclus dans les chiffres globaux, n'ont pas été étudiés individuellement. Enfin, les entreprises de la base classées comme appartenant au secteur spatial sont des entreprises de la construction et de l'industrie qui travaillent à majorité pour l'industrie spatiale.

Enquête SINE

Le dispositif Sine de l'Insee est un système permanent d'observation des jeunes entreprises. Son objectif est de suivre une génération (ou « cohorte ») d'entreprises pendant les cinq premières années par le biais de trois enquêtes successives. La première interrogation est effectuée dès les premiers mois qui suivent la création de l'entreprise. Une deuxième interrogation effectuée trois ans après la création, et une troisième interrogation cinq ans après la création, permettent d'étudier le devenir de l'entreprise.

Quelques définitions

L'autofinancement représente la part du revenu global restant à l'entreprise, après déduction des salaires (part du personnel), des impôts (part de l'Etat), des intérêts (part des prêteurs) et des dividendes (part des actionnaires).

Les besoins en fonds de roulement (BFR, mesurés en jours de CA) correspondent à la ressource financière qu'une entreprise doit conserver pour couvrir les décalages entre les entrées (encaissements) et les sorties (décaissements). Ces besoins sont principalement liés au poids des stocks et au poids du crédit interentreprises.

Le chiffre d'affaires (ou CA) est le total des ventes de biens et/ou de services d'une entreprise sur un exercice comptable.

Les délais de paiement, clients et fournisseurs sont calculés respectivement à partir de la valeur des avances aux clients divisée par le montant total des ventes d'une part et par les dettes consenties par les fournisseurs sur le montant total des achats d'autre part.

Le poids du crédit interentreprises représente le solde des avances aux clients moins les dettes consenties par les fournisseurs, divisé par le chiffre d'affaires.

Le poids des stocks en jours de CA correspond à la valeur des stocks achetés par l'entreprise, rapporté à son chiffre d'affaires annuel et multiplié par 360.

Le rendement de la main-d'œuvre correspond à la création de richesse par salarié. Il se calcule en divisant la valeur ajoutée par l'effectif moyen.

Le taux de marge mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les entreprises après versement des coûts salariaux et des impôts liés à la production, il se calcule en divisant l'excédent brut d'exploitation (EBE) par la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée (VA) traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise, dans son activité, aux biens et aux services en provenance des tiers. Elle se calcule en retranchant du chiffre d'affaires l'ensemble des consommations intermédiaires utilisées par l'entreprise.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Achevé d'imprimer : 19 février 2014 – Dépôt légal : février 2014 – ISSN 1952-9619